



COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 19 Juillet 2019

La Poste

Une augmentation du prix du timbre sur fond de privatisation !

Encore une fois, par voie de presse, La Poste vient d'annoncer une augmentation de ses tarifs courrier de 4,7% en moyenne, flirtant avec le maximum autorisé par l'ARCEP (5%). Le colis n'est pas épargné.

Depuis la loi de déréglementation des activités postale de 2005 et le passage en Société Anonyme de La Poste en 2010, le rythme des augmentations des tarifs postaux devient annuel et pèse essentiellement sur les particuliers et les petits usagers (professionnels).

Au 1er janvier 2020, les tarifs des timbres augmenteront de 10%. L'envoi du courrier est entrain de devenir un produit de luxe ! En effet, le prix du timbre rouge passera de 1,05 euro à 1,16, tandis que le timbre vert augmentera de 0,88 euro à 0,97.

En 10 ans le prix d'un envoi d'une lettre prioritaire (timbre rouge) a doublé !

Dans le dos des postiers et des usagers, La Poste prépare sa privatisation ! Le 11 avril, le gouvernement a voté la loi PACTE dans laquelle, l'État devient actionnaire minoritaire de La Poste au détriment de la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC). L'État continue donc son désengagement du service public postal. Ce projet dit « Mandarine » est purement une privatisation déguisée de La Poste ! D'ailleurs, La Poste accélère sa politique de destructions d'emplois, de ventes immobilières, de filialisations des activités... afin d'être plus profitable à la CDC !

Une opération financière plus que juteuse pour tous les acteurs, sauf pour les postiers et les usagers. Au passage, un milliard d'euros va être empoché par l'État par ce Monopoly financier.

Une fois de plus ces choix capitalistes de privatisation du groupe La Poste ne visent qu'à offrir ce secteur indispensable à la vie sociale et économique, aux spéculateurs et aux rapaces de la finance.

La preuve est faite que le passage en société anonyme n'a fait qu'accentuer les choix de rentabilité financière au détriment du service public, pénalisant, ainsi la très grande majorité de la population.

Alors que la population exige davantage de démocratie dans ce pays, la CGT exige l'arrêt du processus de privatisation du service public postal et un bilan contradictoire sur les politiques de déréglementation-privatisation des entreprises de services publics.

D'autres choix sont possibles !

La CGT propose l'appropriation publique des activités postales pour permettre :

- ▶ Le développement du service public postal avec le maintien et la création de bureaux de poste de proximité en zone urbaine et rurale
- ▶ Une distribution du courrier et des colis 6 jours sur 7 en j+1 voire H+
- ▶ Des services financiers accessibles à tous les citoyens
- ▶ Un pôle public financier au service du développement de l'intérêt général et non asservi aux exigences des actionnaires
- ▶ les moyens de communication à des prix abordables tout en respectant la péréquation tarifaire.

La CGT appelle à l'amplification des luttes pour le développement du Service Public, de l'emploi et des salaires. Le Service Public Postal appartient aux salariés et Usagers ! C'est ensemble, que nous devons décider de son avenir, pour construire le Service Public Postal du XXI^{ème} siècle dont nous avons besoin.